

Dans les écoles hors éducation prioritaire

2 attributions d'emplois

Bairon et ses environs	Givet – La Tour d'Auvergne
------------------------	----------------------------

30 retraits d'emplois

Charleville-Mézières – Castrice	Blagny
Charleville-Mézières – Kennedy J Jaurès	Launois sur Vence
Deville -Maternelle	Neuflize
Les Hautes Rivières	Juniville
Monthermé – Centre	Rethel – Louis Juvet
Sécheval	Rethel- Mazarin
Thilay	Rethel-Mermoz
Mouzon – Centre	Signy l'Abbaye Elémentaire

Dans les écoles hors éducation prioritaire

30 retraits d'emplois	
Fumay Centre	Charleville-Mézières – Caquot
Givet Saint Hilaire	Bazeilles
Haybes	Douzy – Maternelle
Rimogne J Desplous	Noyers Pont Maugis
Renwez	Saint Menges Elémentaire
Rocroi Hiraumont	RPD Ecordal/Saint Loup Terrier/Tourteron
Signy le Petit	Charleville-Mézières-Flandre

Dans les établissements médico-sociaux

1 retrait d'emplois	
Dricourt IME / ITEP	-0,5
CAES	-0,5

Dans les écoles en éducation prioritaire

3 attributions d'emplois

Charleville-Mézières Viénot Maternelle	Bogny sur Meuse – René Hugot
Charleville-Mézières Bronnert	

8 retraits d'emplois

Bogny sur Meuse – Victor Hugo	Charleville-Mézières – Capucines Elém
Nouzonville - Centre	Charleville-Mézières – J Zay
Nouzonville - Devant Nouzon	Sedan – Bellevue
Revin - Calmette	Vivier au Court

Fermeture de l'école de Guignicourt sur Vence

Décision du conseil municipal en date du 28 novembre 2023

Les élèves de la maternelle rejoindront le pôle scolaire René Daumal à Boulzicourt, comme les élèves de l'élémentaire.

Balance des mesures de retraits/implantations des emplois devant classe

		Retraits	Implantations
Hors EP	Ecoles primaires et élémentaires	- 23	+ 1
	Ecoles maternelles	- 4	+ 1
EP	Ecoles primaires et élémentaires	- 8	+ 1
	Ecoles maternelles	0	+ 2
EMS	Etablissements médico-sociaux	- 1	
Ecole	Fermeture d'école	-1	
TOTAL :		- 37	+ 5

Modification des décharges de direction suite à la carte scolaire (1/2)

Les décharges de direction maintenues sur l'année scolaire 2023-24 à l'école de Bourg Fidèle et l'école de Neufmanil sont supprimées.

Pour les écoles de Rocroi Hiraumont, Douzy maternelle et des Hautes Rivières, la décharge de direction de 0,25 est maintenue pour l'année scolaire 2024-2025.

Ecoles	Nombre de classes	Evolution de la décharge
Fumay Centre	De 6 à 5 classes	-0,08
Haybes	De 6 à 5 classes	-0,08
Launois sur Vence	De 6 à 5 classes	-0,08
Rethel – Mermoz	De 6 à 5 classes	-0,08
Signy L'Abbaye Elèm	De 6 à 5 classes	-0,08
Bazeilles	De 9 à 8 classes	-0,17

Modification des décharges de direction suite à la carte scolaire (2/2) Dans les écoles en éducation prioritaire

Ecoles	Nombre de classes	Evolution de la décharge de direction	Décharge supplémentaire de direction
Revin Calmette	De 9 à 8 classes	-0,17	+0,17
Nouzonville Devant Nouzon	De 9 à 8 classes	-0,17	+0,17
Charleville Mézières – Viénot Maternelle	De 5 à 6 classes	+0,08	

Autres mesures

	Retraits	Implantations
Directeur APAJH	- 1	
Coordonnateur APAJH		+ 0,5
RMC Sedan Revin Vouziers	-1,5	
PAC3 (Revin – Rethel)		+ 2
PPMS		+ 0,5
CPC3 (CM1 et Sedan)		+ 2
UPE2A Nouzonville Devant Nouzon	- 0,5	
UPE2A Sedan		+ 1
Transfert ULIS (Vireux Wallerand/Vireux Molhain)	-1	+ 1
RASED	- 1	+ 1
Décharges de direction	- 1,33	+ 0,08
Décharges supplémentaires de direction		+ 0,34
TOTAL :	-6,33	+ 8,42

Balance départementale

	Retraits	Implantations
Postes devant classe	- 37	+ 5
Autres mesures	- 6,33	+ 8,42
Réserve		1,91
Sous Total	- 43,33	+ 15,33
TOTAL		-28

